

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre

2^e

N° 40

SIGNALEMENT.

Le Sr Braissac, Biais, Cantal

nati f. de La Chapelle-Viescamp

demeurant à *id*

allant à Madrid.

âgé de 22 ans, taille d'un mètre

65 centimètres

cheveux châtain front court et convexe

sourcils *id* yeux bleus

nez aquilin bouche petite

barbe châtain clair menton pointu

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

Une petite cicatrice au bas de la
joue gauche.

PIÈCES DÉPOSÉES.

Une Demande

FAIT à Aurillac le 16 mai 1864.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :



Mairie

Monsieur le Maire

Ayant l'intention d'aller exercer la profession de boulanger à Madrid (Espagne) j'ai l'honneur de vous prier de me faire obtenir de M^{le} le Préfet un passe-port à l'étranger à cette destination.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,

l'assurance de mon profond respect et ma reconnaissance.

Craissac Pierre, & Laguinie,
C^{me} de Sarajelle-Viescamp,
ce 5^e novembre 1860



Signalement.
Âge de 26 ans
Taille d'un mètre 65 cent
Cheveux châtains
Front convexe
Sommet châtains
Nasus droit
Nasus aquilain
Bouche petite
Barbe châtaine clair
Menton pointu
Visage ovale
Teint coloré
Signes particuliers
Une petite cicatrice au bras
de la joue gauche

Vu la supplique ci-dessus formée par le Sieur Craissac Pierre, originaire de cette commune & domicilié, âgé de vingt-deux ans, nous Maire de Sarajelle-Viescamp, prions Monsieur le Préfet de faire droit à la demande dudit Craissac, attendu qu'il a satisfait à la loi de recrutement et qu'il n'est pas à notre connaissance que le réclameur se trouve dans un cas qui puisse empêcher de lui délivrer le passe-port qu'il sollicite.
Sarajelle-Viescamp, le 5 novembre 1860



Le Maire de Sarajelle-Viescamp,
H. La Houy

La position des sollicitants est la même qu'à la date du
cinq novembre mil huit cent soixante,

A Sacapulle Viscaya, le douze mai mil huit cent soixante et un

Le Maire de Sacapulle Viscaya,

H. P. [Signature]

